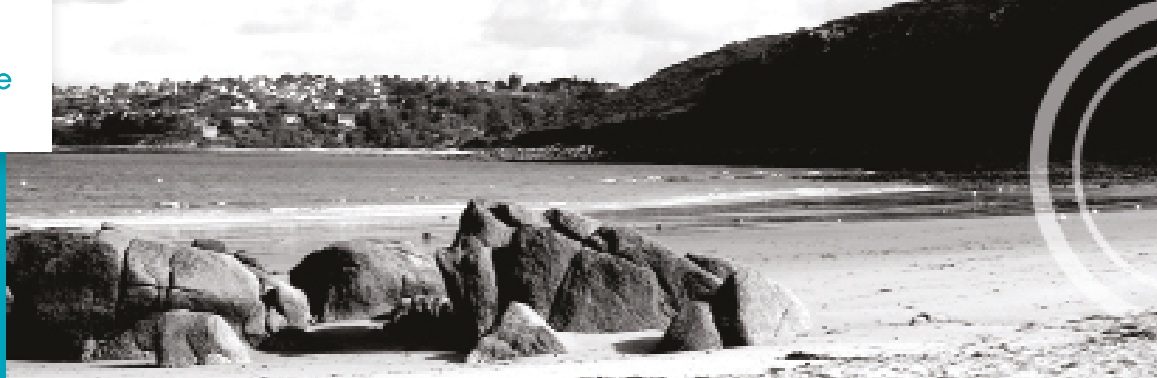


Vigipol en bref

Syndicat mixte créé à la suite de la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978 pour fédérer l'action en justice des collectivités victimes, Vigipol ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux risques de pollution maritime, aux enjeux de préservation des territoires et aux besoins des collectivités littorales. Il rassemble aujourd'hui près de 150 communes, EPCI, départements et région. Risque à fréquence faible mais à gravité forte, les pollutions maritimes requièrent anticipation, préparation et réactivité. À cet effet, Vigipol mutualise les expériences, défend les intérêts des collectivités littorales et leur apporte son expertise au moment où elles en ont besoin, avant, pendant et après la pollution. Historiquement ancré sur la côte Nord de la Bretagne, Vigipol s'étend progressivement avec le soutien du conseil régional pour faire de la Bretagne une région pionnière en la matière. Sans équivalent en France, Vigipol est sollicité par des collectivités d'autres régions qui souhaitent bénéficier de son expérience. En 2020, il évolue pour pouvoir apporter assistance à de nouveaux territoires, au premier rang desquels la Normandie.



Echouage d'oiseaux mazoutés sur le littoral breton : relargage de l'épave du Tanio pour la seconde année consécutive

Depuis mi-octobre, plus d'une centaine d'oiseaux marins mazoutés se sont échoués sur les côtes bretonnes. Un tel phénomène s'était déjà produit l'hiver dernier. Comme l'an passé, Vigipol a demandé le concours des collectivités et des associations pour recenser le plus précisément possible ces oiseaux et disposer ainsi d'une vue globale de la situation et de son ampleur. Comme l'an passé, les analyses réalisées par le Cedre ont identifié l'épave du Tanio comme cause de cette pollution.

L'épave du Tanio

Le pétrolier Tanio s'est cassé en deux le 7 mars 1980 au cours d'une forte tempête. La partie avant du navire a été remorquée vers le port du Havre tandis que la partie arrière sombrait à quelques 50 kilomètres au Nord de l'île de Batz (29). Cette épave gît depuis 40 ans par 80 mètres de fond sans causer de pollution significative pendant de nombreuses années.

Novembre - Décembre 2019

Entre mi-novembre et fin décembre 2019, Vigipol, alerté par des signalements d'arrivages à la côte d'oiseaux mazoutés de plusieurs communes, sollicite ses adhérents pour recenser tous les oiseaux. 70 oiseaux seront ainsi comptabilisés en un mois et demi. Avertie par Vigipol, la préfecture maritime de l'Atlantique demande au Cedre de procéder à des analyses d'hydrocarbures sur les plumes des oiseaux qui identifieront le Tanio comme source de la pollution.

La préfecture maritime, après inspection de l'épave, entreprend des réparations sur la coque en septembre 2020 afin d'obturer les valves par lesquelles un épanchement d'hydrocarbures a été constaté. Ces opérations n'auront cependant pas été suffisantes puisqu'à peine un mois et demi plus tard, de nouveaux oiseaux marins se trouvent souillés par le pétrole du Tanio.

Situation actuelle

Le 24 novembre 2020, la commune de Lampaul-Plouarzel signale à Vigipol deux oiseaux mazoutés. Le Syndicat mixte relance ses recherches d'informations auprès des communes, de la Ligue de Protection des Oiseaux, de Volée de piafs, de la préfecture maritime et du Cedre. Elle demande de nouveau aux communes de signaler tout arrivage. Il s'avère que dès mi-octobre des oiseaux sont arrivés. Au fil des semaines, le nombre d'oiseaux recensés grandit.

La carte au verso synthétise l'ensemble des oiseaux mazoutés qui nous ont été signalés. Notons que le nombre est déjà près du double de l'an passé, la zone d'échouage est beaucoup plus étendue ainsi que le pas de temps sur lequel le phénomène survient. Près de 70 % des oiseaux recensés sont des Guillemots de Troil.

Et maintenant ?

Vigipol poursuit ce comptage. Merci aux communes, associations et particuliers de continuer à nous signaler tout nouvel échouage d'oiseaux mazoutés. Ce recensement permet à Vigipol de jouer son rôle de vigie et d'alerte sur ces pollutions à bas bruit, malgré tout non sans impact sur le littoral, et de voir avec la préfecture maritime les dispositions à prendre pour réduire le risque causé par cette épave.

Pour connaître la marche à suivre si vous trouvez un oiseau, mort ou vivant,

rendez-vous sur www.vigipol.org

Adressez-nous vos signalements à pollution@vigipol.org



